

COMPTES SOCIAUX au 31 décembre 2020

BILAN - ACTIF

(EN DIRHAMS)		Au 31.12.2020			Au 31.12.2019
A C T I F		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net
A C T I F	Immobilisations en non valeurs [A]	99 364 646,38	42 376 766,40	56 987 879,98	34 800 809,26
	Frais préliminaires				
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	99 364 646,38	42 376 766,40	56 987 879,98	34 800 809,26
	Primes de remboursement des obligations				
	Immobilisations incorporelles [B]	120 423 025,83	28 160 845,56	92 262 180,27	92 229 154,12
	Immobilisations en Recherche et Dev.				
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	34 268 188,48	28 160 845,56	6 107 342,92	6 074 316,77
	Fonds commercial	86 154 837,35		86 154 837,35	86 154 837,35
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles [C]	4 119 423 415,73	2 135 360 423,75	1 984 062 991,98	1 980 418 402,03
Terrains	111 449 289,13		111 449 289,13		
Constructions	809 791 269,63	378 024 738,20	431 766 531,43	396 698 218,62	
Installations techniques, matériel et outillage	2 913 856 845,98	1 645 192 347,86	1 268 664 498,12	1 204 149 086,75	
Matériel de transport	25 925 386,56	22 808 926,46	3 116 460,10	563 954,67	
Mobilier, Mat. de bureau, Aménagement divers	116 160 487,27	89 334 411,23	26 826 076,04	28 968 396,57	
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours	142 240 137,16		142 240 137,16	238 589 456,29	
Immobilisations financières [D]	215 607 387,89	23 680 023,31	191 927 364,58	213 070 863,05	
Prêts immobilisés	7 550 893,00		7 550 893,00	4 950 893,00	
Autres créances financières	13 825 001,82		13 825 001,82	13 888 476,98	
Titres de participation	194 231 493,07	23 680 023,31	170 551 469,76	194 231 493,07	
Autres titres immobilisés					
Ecart de conversion actif [E]					
Diminution des créances immobilisées					
Augmentations des dettes financières					
TOTAL I (A+B+C+D+E)	4 554 818 475,83	2 229 578 059,02	2 325 240 416,81	2 320 519 228,46	
A C T I F	Stocks [F]	1 027 208 122,76	1 926 098,27	1 025 282 024,49	959 365 790,94
	Marchandises	924 846 900,40	552 932,47	924 293 967,93	868 862 937,00
	Matières et fournitures consommables	53 174 181,90		53 174 181,90	42 077 337,64
	Produits en cours				
	Produits intermédiaires et produits résiduels				
	Produits finis	49 187 040,46	1 373 165,80	47 813 874,66	48 425 516,32
	Créances de l'actif circulant [G]	1 363 990 073,11	191 876 394,66	1 172 113 678,45	1 755 089 210,06
	Fournis, débiteurs, avances et acomptes				
	Clients et comptes rattachés	914 989 370,02	191 876 394,66	723 112 975,36	1 259 155 032,98
	Personnel	5 389 639,35		5 389 639,35	6 629 009,76
Etat	400 651 292,24		400 651 292,24	449 290 723,80	
Comptes d'associés					
Autres débiteurs	15 604 776,50		15 604 776,50	27 194 568,50	
Comptes de régularisation - Actif	27 354 995,00		27 354 995,00	12 819 875,02	
Titres valeurs de placement [H]				1 088 944 719,20	
Ecart de conversion actif [I]	3 670 324,67		3 670 324,67	237 364,96	
Éléments circulants					
TOTAL II (F+G+H+I)	2 394 868 520,54	193 802 492,93	2 201 066 027,61	3 803 637 085,18	
T R É S O R E R I E	Trésorerie-Actif	1 529 278 989,77		1 529 278 989,77	226 764 724,68
	Chèques et valeurs à encaisser				
	Banques, T.G et C.C.P	1 529 235 622,94		1 529 235 622,94	226 736 496,29
	Caisse, Régie d'avances et accreditifs	43 366,83		43 366,83	28 228,39
	TOTAL III	1 529 278 989,77		1 529 278 989,77	226 764 724,68
	TOTAL GENERAL I+II+III	8 478 965 986,14	2 423 380 551,95	6 055 585 434,19	6 350 921 038,32

BILAN - PASSIF

(EN DIRHAMS)		P A S S I F		AU 31.12.2020	AU 31.12.2019
F I N A N C E M E N T	CAPITAUX PROPRES (A)			2 282 557 520,84	2 345 785 772,24
	Capital social ou personnel (1)			448 000 000,00	448 000 000,00
	Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé				
	Capital appelé			448 000 000,00	448 000 000,00
	Dont versé			448 000 000,00	448 000 000,00
	Prime d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserve légale			44 800 000,00	44 800 000,00
	Autres réserves				
	Report à nouveau (2)			1 351 225 772,24	1 210 736 099,03
Résultat en instance d'affectation					
Résultat net de l'exercice (2)			438 531 748,60	642 249 673,21	
Total des capitaux propres (A)			2 282 557 520,84	2 345 785 772,24	
Capitaux propres assimilés (B)					
Subvention d'investissement					
Provisions réglementées					
Dettes de financement (C)			898 260 788,85	951 722 651,37	
Emprunts obligataires					
Autres dettes de financement			898 260 788,85	951 722 651,37	
Provisions durables pour risques et charges (D)			111 189 285,24	88 710 024,55	
Provisions pour risques			68 343 940,19	52 407 385,75	
Provisions pour charges			42 845 345,05	36 302 638,80	
Ecart de conversion-passif (E)					
Augmentation des créances immobilisées					
Diminution des dettes de financement					
TOTAL I (A+B+C+D+E)			3 292 007 594,93	3 386 218 448,16	
Dettes du passif circulant (F)			2 759 882 442,76	2 805 988 795,18	
Fournisseurs et comptes rattachés			1 963 729 259,59	2 429 933 696,57	
Clients créditeurs, avances et acomptes			28 285 082,55	27 035 555,42	
Personnel			37 334 777,29	37 205 684,55	
Organismes sociaux			15 456 456,13	12 905 797,92	
Etat			309 390 248,03	272 844 076,47	
Comptes d'associés			377 574 344,00		
Autres créanciers			26 045 312,40	24 100 000,00	
Comptes de régularisation passif			2 066 962,77	1 963 984,25	
Autres provisions pour risques et charges (G)			3 670 324,67	237 364,96	
Ecart de conversion - passif (Éléments circulants) (H)			25 071,83	1 277 343,86	
TOTAL II (F+G+H)			2 763 577 839,26	2 807 503 504,00	
TRESORERIE PASSIF				157 199 086,16	
Crédits d'escompte					
Crédits de trésorerie					
Banques de régularisation				157 199 086,16	
TOTAL III				157 199 086,16	
TOTAL GENERAL I+II+III			6 055 585 434,19	6 350 921 038,32	

(1) Capital personnel débiteur
(2) Bénéficiaire (+); déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

(EN DIRHAMS)		OPERATIONS		Au 31.12.2020	Au 31.12.2019	
DESIGNATION		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents	3 = 2 + 1	4	
		1	2			
E X P L O I T A T I O N	I PRODUITS D'EXPLOITATION	12 594 457 964,76		12 594 457 964,76	16 605 774 250,73	
	Ventes de marchandises (en l'état)	10 688 968 697,68		10 688 968 697,68	14 669 808 161,04	
	Ventes de biens et services produits	89 206 961,97		89 206 961,97	103 634 196,61	
	Chiffres d'affaires	10 778 175 659,65		10 778 175 659,65	14 773 442 357,65	
	Variation de stocks de produits (1)	761 524,14		761 524,14	10 604 167,59	
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même					
	Subventions d'exploitation	1 508 382 072,29		1 508 382 072,29	1 673 103 441,90	
	Autres produits d'exploitation	10 605 744,88		10 605 744,88	10 902 953,30	
	Reprises d'exploitation : transferts de charges	296 532 963,80		296 532 963,80	137 721 330,29	
	Total I	12 594 457 964,76		12 594 457 964,76	16 605 774 250,73	
E X P L O I T A T I O N	II CHARGES D'EXPLOITATION	11 806 573 427,81		11 806 573 427,81	15 705 190 192,91	
	Achats revendus (2) de marchandises	10 347 812 654,40		10 347 812 654,40	14 388 854 986,29	
	Achats consommés (2) de matières et fournitures	211 716 162,22		211 716 162,22	207 286 078,23	
	Autres charges externes	493 299 666,24		493 299 666,24	535 338 331,77	
	Impôts et taxes	8 282 914,22		8 282 914,22	8 635 272,31	
	Charges de personnel	191 190 293,36		191 190 293,36	204 266 541,26	
	Autres charges d'exploitation	971 109,73		971 109,73	3 907 701,98	
	Dotations d'exploitation	553 300 627,64		553 300 627,64	356 901 281,07	
	Total II	11 806 573 427,81		11 806 573 427,81	15 705 190 192,91	
	III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	787 884 536,95		787 884 536,95	900 584 057,82	
F I N A N C I E R	IV PRODUITS FINANCIERS	94 715 990,54		94 715 990,54	100 647 412,81	
	Produits des titres de partic. Et autres titres immobilisés	66 876 279,28		66 876 279,28	81 062 119,56	
	Gains de change	24 203 194,57		24 203 194,57	11 183 650,11	
	Intérêts et autres produits financiers	3 399 151,73		3 399 151,73	3 745 674,38	
	Reprises financières : transfert charges	237 364,96		237 364,96	4 655 968,76	
	Total IV	94 715 990,54		94 715 990,54	100 647 412,81	
	V CHARGES FINANCIERES	82 324 617,97		82 324 617,97	45 754 681,13	
	Charges d'intérêts	25 238 787,03		25 238 787,03	32 583 349,62	
	Perles de change	29 735 482,96		29 735 482,96	12 433 966,55	
	Autres charges financières				500 000,00	
Dotations financières	27 350 347,98		27 350 347,98	237 364,96		
Total V	82 324 617,97		82 324 617,97	45 754 681,13		
RESULTAT FINANCIER (IV-V)	12 391 372,57		12 391 372,57	54 892 731,68		
RESULTAT COURANT (III+IV)	800 275 909,52		800 275 909,52	955 476 789,50		
N O N C O U R A N T	VIII PRODUITS NON COURANTS	25 405 441,99		25 405 441,99	29 448 176,71	
	Produits des cessions d'immobilisations	212 566,67		212 566,67	5 452 713,44	
	Subventions d'équilibre					
	Reprises sur subventions d'investissement					
	Autres produits non courants	2 192 875,32		2 192 875,32	563 775,43	
	Reprises non courantes : transferts de charges	23 000 000,00		23 000 000,00	23 431 687,84	
	Total VIII	25 405 441,99		25 405 441,99	29 448 176,71	
	C O U R A N T	IX CHARGES NON COURANTES	71 402 259,99		71 402 259,99	67 458 398,00
		Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	215 982,04		215 982,04	2 580 103,34
		Subventions accordées				
Autres charges non courantes		52 774 168,95		52 774 168,95	64 260 294,66	
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions		18 412 109,00		18 412 109,00	618 000,00	
Total IX		71 402 259,99		71 402 259,99	67 458 398,00	
X RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)		-45 996 818,00		-45 996 818,00	-38 010 221,29	
XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)		754 279 091,52		754 279 091,52	917 466 568,21	
XII IMPOTS SUR LES BENEFICES		315 747 342,92		315 747 342,92	275 216 895,00	
XIII RESULTAT NET (XI-XII)		438 531 748,60		438 531 748,60	642 249 673,21	
XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VII)	12 714 579 397,29		12 714 579 397,29	16 735 869 840,25		
XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)	12 276 047 648,69		12 276 047 648,69	16 093 620 167,04		
XVI RESULTAT NET (total des produits-total des						

EY
Building a better working world
ERNST & YOUNG et Associés
25, Boulevard des Nations
20100, Casablanca
Maroc

FINACS
200, Bd. Mohammed VI, 20100, Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
Total Maroc S.A.
146, bd Mohamed Zerkouni – 20000
Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020**

Opinion avec réserve

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Total Maroc S.A., comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des écarts de gestion, le tableau de financement ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 2.282.557.520,84 MAD dont un bénéfice net de 438.531.748,60 MAD. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 25 Mars 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Sous réserve de l'incidence du point décrit dans la section « *Fondement de l'opinion avec réserve* » de notre rapport, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Total Maroc S.A. au 31 décembre 2020, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion avec réserve

La société a reçu de la part du Conseil de la Concurrence, une notification de griefs en date du 22 mai 2019, puis un rapport d'instruction en date du 14 janvier 2020. A ce jour, la société a rejeté l'ensemble des griefs dans les deux réponses respectives adressées au Conseil de la Concurrence et n'a constaté aucune provision à ce titre. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'issue finale de cette procédure et son impact éventuel sur le résultat et les capitaux propres de la société au 31 décembre 2020.

1

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Observation

Nous attirons l'attention sur l'état annexe B15 de l'ETIC qui fait état d'un contrôle de l'Office des Changes dont la société fait l'objet depuis mars 2017 et portant sur les exercices 2017 et antérieurs.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

• **Évaluation des remises de fin d'année et des rabais commerciaux**

Risque identifié	Notre réponse
Dans le cadre de son activité, la société accorde des remises de fin d'année et des rabais commerciaux fondés sur des objectifs de performance.	Dans le cadre de notre audit, nous avons :
Les provisions y afférentes sont estimées sur une base contractuelle et de l'appréciation de la direction des performances opérationnelles.	<ul style="list-style-type: none"> examiné les procédures mises en œuvre par la société afin d'identifier et recenser les clauses contractuelles correspondant aux remises ; vérifié par sondage le calcul de la provision pour remises en remontant aux clauses contractuelles et aux volumes réalisés au titre de l'année ; apprécié la fiabilité des estimations par rapport aux montants effectivement accordés jusqu'à la date la plus proche de l'émission de notre rapport et par rapport aux évaluations effectuées au titre des années précédentes ; vérifié par sondage la cohérence de la provision pour remises avec les négociations en cours avec les différents clients par entretien avec les directions concernées.
Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit en raison du degré de jugement important qui s'exerce dans la détermination de ces estimations.	

2

• **Provision pour risques significatifs, et passifs éventuels**

Risque identifié	Notre réponse
La société est exposée à des risques inhérents à son activité, notamment en ce qui concerne les risques sociaux et réglementaires.	Notre approche d'audit a consisté notamment à :
Les provisions pour risques constituent un point clé de notre audit compte tenu de la diversité des risques auxquels la société est exposée et du degré de jugement exercé par la Direction dans l'estimation de ces risques et des montants comptabilisés en provisions, tel qu'exposés dans l'état B15 « Passifs éventuels » de l'ETIC et du caractère potentiellement significatif de leur incidence sur le résultat.	<ul style="list-style-type: none"> examiner les procédures mises en œuvre par la société afin de recenser les risques auxquels elle est exposée et à nous faire confirmer par les conseils externes de la société notre compréhension des litiges et réclamations ; prendre connaissance de l'analyse des risques effectuée par la direction juridique, de la documentation correspondante et évaluer leur cohérence avec les réponses aux confirmations externes ; apprécier les principaux risques identifiés et examiner le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la Direction, pour estimer le montant des provisions comptabilisées ; examiner le caractère approprié des informations relatives à ces passifs éventuels présentés dans l'état B15 « Passifs éventuels » de l'ETIC.

Rapport de gestion

Nous nous sommes assurés de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société, prévue par la loi.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

3

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

4

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurons relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 29 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG et Associés



Hicham DIDOURI
Associé

FINACS



ANAS ABU EL MIKIAS
Associé

5

COMPTES CONSOLIDÉS au 31 décembre 2020

(Référentiel IFRS)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en milliers de Dirhams)

ACTIF	déc-20	déc-19
Actifs non courants		
Ecart d'acquisition	86 155	86 155
Immobilisations incorporelles	4 505	4 450
Immobilisations corporelles	2 331 081	2 170 035
Sociétés mises en équivalence : titres et prêts	178 965	175 443
Autres actifs financiers	95 350	92 635
Impôts différés	67 854	69 471
Total actifs non courants	2 763 910	2 598 189
Actifs courants		
Stocks	1 045 629	982 716
Clients et comptes rattachés	748 737	1 228 336
Autres créances	601 500	658 485
Autres Actifs financiers courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 678 457	1 324 290
Total actifs courants	4 074 323	4 193 827
Total actif	6 838 233	6 792 016

(en milliers de Dirhams)

PASSIF	déc-20	déc-19
Capitaux propres		
Capital	448 000	448 000
Primes et réserves consolidées	1 862 029	1 912 595
Écarts de conversion	(10 951)	(8 241)
Total des capitaux propres – part du Groupe	2 299 078	2 352 354
Intérêts ne conférant pas le contrôle		
Total des capitaux propres	2 299 078	2 352 354
Passifs non courants		
Engagements envers le personnel	27 014	22 109
Provisions et autres passifs non courants	246 795	225 430
Dettes financières non courantes	534 034	451 525
Total passifs non courants	807 843	699 064
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 978 386	2 249 696
Autres créditeurs et dettes diverses	1 337 620	928 269
Dettes financières courantes	352 947	508 693
Autres passifs financiers courants	12 485	4 066
Provisions et autres passifs courants	49 874	49 874
Total passifs courants	3 731 312	3 740 598
Total passif et capitaux propres	6 838 233	6 792 016

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en milliers de Dirhams)

	déc-20	déc-19
Ventes de produits de l'activité	8 754 141	12 228 515
Ventes de prestations de service	69 803	81 343
Chiffre d'affaires	8 823 944	12 309 858
Achats, nets de variation de stocks	(6 883 110)	(10 240 767)
Charges d'exploitation	(820 971)	(885 070)
Dotations aux amortissements	(295 226)	(302 360)
Autres produits	15 699	45 584
Autres charges	(77 405)	(80 451)
Résultat opérationnel	762 931	846 793
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	4 947	6 995
Coût de l'endettement financier brut	(39 423)	(32 859)
Coût de l'endettement financier brut	(34 476)	(25 864)
Autres produits financiers	33 092	26 327
Autres charges financières	(42 841)	(19 546)
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	718 705	827 710
Quote-part du résultat net dans les entreprises associées	55 532	52 186
Impôts sur les résultats	(323 033)	(280 036)
Résultat net de l'ensemble consolidé	451 205	599 860
Part du Groupe	451 205	599 860
Résultat net par action (en Dirhams)	50	67
Résultat net dilué par action (en Dirhams)	50	67
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat par action	8 960 000	8 960 000
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net dilué par action	8 960 000	8 960 000

L'année 2020 a été marquée par deux crises majeures :

- la pandémie de la Covid-19 ayant entraîné une baisse importante de la demande et un recul de 12% des ventes cumulées de Total Maroc ;
- la crise des produits pétroliers ayant conduit à une forte dépréciation de la valeur des stocks.

Le résultat net social et le résultat net consolidé se sont ainsi établis au 31 décembre 2020 à respectivement 439 MMAD et 451 MMAD en diminution de 32% et 25% par rapport à l'exercice précédent.

Le rapport financier au 31 décembre 2020 est publié sur le site web de la société Total Maroc : <https://www.total.ma/total-au-maroc/espace-actionnaires/informations-reglemtes>

Aux Actionnaires de la société
Total Maroc
146, bd Mohamed Zerkouni
20000 Casablanca

**RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020**

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société TOTAL MAROC S.A. et de ses filiales (Groupe TOTAL MAROC), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2020, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MMAD 2.259.078 dont un bénéfice net consolidé de MMAD 451.205. Ces états ont été préparés dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite dans la section « **Fondement de l'opinion avec réserve** » de notre rapport, nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion avec réserve

La société TOTAL MAROC S.A. a reçu de la part du Conseil de la Concurrence, une notification de griefs en date du 22 mai 2019, puis un rapport d'instruction en date du 14 janvier 2020. A ce jour, la société a rejeté l'ensemble des griefs dans les deux réponses respectives adressées au Conseil de la Concurrence et n'a constaté aucune provision à ce titre. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'issue finale de cette procédure et son impact éventuel sur le résultat et les capitaux propres du groupe TOTAL MAROC au 31 décembre 2020.

1

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés** » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Observation

Nous attirons l'attention sur la note annexe 27 « **Passifs éventuels** » aux états financiers du groupe qui fait état d'un contrôle de l'Office des Changes dont la société TOTAL MAROC S.A. fait l'objet depuis mars 2017 et portant sur les exercices 2017 et antérieurs.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

• **Évaluation des remises de fin d'année et des rabais commerciaux de Total Maroc**

Risque identifié	Notre réponse
Dans le cadre de son activité, la société Total Maroc S.A. accorde des remises de fin d'année et des rabais commerciaux fondés sur des objectifs de performance.	Dans le cadre de notre audit, nous avons : <ul style="list-style-type: none"> examiné les procédures mises en œuvre par la société afin d'identifier et recenser les clauses contractuelles correspondant aux remises ;
Les provisions y afférentes sont estimées sur une base contractuelle et de l'appréciation de la direction des performances opérationnelles.	<ul style="list-style-type: none"> vérifié par sondage le calcul de la provision pour remises en remontant aux clauses contractuelles et aux volumes réalisés au titre de l'année ;
Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit en raison du degré de jugement important qui s'exerce dans la détermination de ces estimations.	<ul style="list-style-type: none"> apprécié la fiabilité des estimations par rapport aux montants effectivement accordés jusqu'à la date la plus proche de l'émission de notre rapport et par rapport aux évaluations effectuées au titre des années précédentes ; vérifié par sondage la cohérence de la provision pour remises avec les négociations en cours avec les différents clients par entretien avec les directions concernées.

2

• **Provision pour risques significatifs, et passifs éventuels**

Risque identifié	Notre réponse
Le groupe TOTAL MAROC est exposé à des risques inhérents à son activité, notamment en ce qui concerne les risques sociaux et réglementaires. Les provisions pour risques constituent un point clé de notre audit compte tenu de la diversité des risques auxquels le groupe est exposé et du degré de jugement exercé par la Direction dans l'estimation de ces risques et des montants comptabilisés en provisions, tel qu'exposé dans l'état « Passifs éventuels » des annexes des états financiers et du caractère potentiellement significatif de leur incidence sur le résultat.	Notre approche d'audit a consisté notamment à : <ul style="list-style-type: none"> examiner les procédures mises en œuvre par le groupe afin de recenser les risques auxquels elle est exposée et à nous faire confirmer par les conseils externes du groupe notre compréhension des litiges et réclamations ; prendre connaissance de l'analyse des risques effectuée par la direction juridique, de la documentation correspondante et évaluer leur cohérence avec les réponses aux confirmations externes ; apprécier les principaux risques identifiés et examiner le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la Direction, pour estimer le montant des provisions comptabilisées ; examiner le caractère approprié des informations relatives à ces passifs éventuels présentés dans la note annexe « Passifs éventuels » des états financiers.

Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

3

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et révisons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

4

• Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit. Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 29 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG et Associés


Hicham DIOURI
Associé

FINACS


Anas ABOU EL MIKIAS
Associé